

Compte rendu de la CAP B et C du 25/06/10

Représentants CGT ayant siégé : F.DEGLAIRE, F.DOUGNAC, JM FRELIN, A.KLENCK en B,
L.CARRIERES, A.DEBONS, B.JANTAL, S.MONDOR en C

Ordre du jour

- Approbation du précédent PV,
- Mutations internes et externes

CADRES B

- Mme FABRE est affectée de la TP CAHORS au PRS, M.MORER de GOURDON à la TP CAHORS, M.JAMME de GOURDON à MARTEL/ST CERE (mi-temps sur les 2 postes) pour les mutations internes
- M.JULIOT est nommé à LACAPELLE, Mme JULIOT à FIGEAC, M.MEGE et Mlle GIRARD à GOURDON pour les mutations externes

CADRES C

- Mme MONDOR est affectée de LACAPELLE à FIGEAC, M.COLDEFY au SIP de FIGEAC et M.JANTAL à mi-temps sur la Paierie Départementale pour les mutations internes
- Mmes BARBOSA et ROQUES sont affectées à la TP CAHORS pour les mutations externes

VOTE ET COMMENTAIRES DE LA CGT

En B, les représentants se sont abstenus car un agent n'a pas obtenu une affectation satisfaisante (distance trop importante entre son domicile et son lieu de travail). Etant également opposé au PRS, nous nous sommes abstenus sur l'affectation de l'agent devant rejoindre cette structure.

En C : pour sa dernière CAP, le TPG a été égal à lui même usant du chantage et de l'intimidation vis à vis des représentants syndicaux afin d'acter un mouvement de mutation contraire à la volonté de l'agent concerné (réglant très certainement au passage des comptes avec un chef de poste de la CGT). Suite à une suspension de séance et afin de ne pas pénaliser l'agent concerné ainsi que les mouvements des autres collègues (le TPG menaçant de revoir tout le mouvement), les élus se sont abstenus lors du vote.

NOUS SOUHAITONS DONC QU'AVEC LE CHANGEMENT DE DIRECTION, CE GENRE DE METHODES SERA PROSCRIT ET QU'UN REEL DIALOGUE POURRA ENFIN SE NOUER ENTRE L'ADMINISTRATION ET NOTRE SYNDICAT.

Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.
Alors, je me syndique...

Nom prénom :
Adresse administrative :
eMail :
Grade : Echelon/Indice :
Temps partiel : Date :
Signature,

